



Service Urbanisme

DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRICHEMENT

(Article 231-4 du Code de l'Environnement de la Collectivité de St-Barthélemy)

(Inséré par délibération N° 2013-081 CT du 06/09/2013 et modifié par délibération N° 2014-029 CT du 06/06/2014)

CADRE RESERVE A LA COLLECTIVITE

Date de dépôt

--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Jour

Mois

Année

Collectivité

Année

N° Dossier

1. IDENTITÉ DU DEMANDEUR

Qualité du demandeur :

Vous êtes un particulier

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Vous êtes une personne morale (Joindre le Kbis de moins de 3 mois)

Dénomination : Raison sociale :

N° SIRET : [.....]

Catégorie juridique : [.....]

Représentant de la personne morale : Madame Monsieur

Nom : Prénom :

2. COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Adresse : Numéro : Voie :

Lieu-dit : Localité :

Code postal : [.....] BP : [.....] Cedex : [.....] Téléphone : [.....]

3. TERRAIN

Adresse du terrain :

Références cadastrales :

(section et numéro)

Superficie du terrain (m²) :

NOM DU PROPRIETAIRE DU TERRAIN :

(Si autre que le déclarant)

4. DESCRIPTION DU PROJET

- Nature des travaux :

.....

.....

- Destination finale :

.....

.....

- Surface à défricher (en m²)

.....

.....

.....

5. ENGAGEMENT DU DÉCLARANT

Je soussigné, auteur de la présente déclaration :

CERTIFIE exacts les renseignements fournis et M'ENGAGE à respecter les règles générales de défrichement sous peine d'encourir les sanctions pénales applicables en cas de violation de ces règles.

Et atteste avoir qualité pour demander la présente autorisation.

Date et signature :

La demande et le dossier sont établis en 3 exemplaires. Tous les exemplaires de la demande et du dossier sont adressés par pli recommandé, avec avis de réception postal, au Président du Conseil Territorial ou déposés contre décharge auprès des services compétents.

Pièces à fournir : Le plan sommaire indiquant l'étendue du défrichement (abattages d'arbres). S'il y a lieu, l'étude d'impact définie par l'article 121-2 du Code de l'Environnement.